

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 11 août 2021 à 20h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance est tenue en présentielle mais avec distanciation sociale.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Normand Breton, Émilien Morency, Steeve Raby et Jean-Marie Therrien, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2021-08-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien, il est résolu d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les points :

5-B : Demande du conseil de Fabrique de Sainte-Euphémie

11-A : Chalet des loisirs

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances tenues en juillet 2021
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
 - a- Demande de réparation Rang Sainte-Anne Est
6. Administratif
 - a- Adoption du Règlement 2021-05 modifiant le règlement du fonds de roulement
 - b- Activités de la municipalité en période de COVID
 - c- Renouvellement de l'emprunt échéant le 13 septembre 2021
 - d- Suivi budgétaire
 - e- Politique de capitalisation
7. Travaux publics
 - a- Suivi du contrat pour travaux de revêtement de la Route de la Station et Rang Saint-Joseph
 - b- Suivi de l'entretien des routes
 - c- Réclamation pour réparation des routes municipales suite à des bris pour usage non conforme
8. Incendie
 - a- Engagement et formation d'un nouveau pompier
 - b- Inspections et vérifications en sécurité incendie
9. Eau potable
 - a- Suivi de l'installation de la génératrice
 - b- Engagement et formation d'une nouvelle ressource
10. Eaux usées
11. Loisirs
12. Résolutions diverses
 - a- Participation financière au Complexe culturel et sportif – As-tu un 20 \$ pour demain?
 - b- Installation d'une boîte pour recevoir des documents à l'extérieur
 - c- Organisation de Journées de la Culture
 - d- Participation au projet en commun en génie civil
 - e- Demande de permis de boisson pour activités à l'Héritage
 - f- Couverture d'assurance responsabilité pour activités organisées par Comité
13. Varia
 - a- Suivi de l'organisation de l'écocentre
 - b- Campagne Mon terrain, mon toit
 - c- Préparation de la consultation des citoyens

- d- Prochaines élections municipales
 - e- Consultation des citoyens
 - f- Livraison de la génératrice au Complexe
 - g- Règlement concernant les animaux
14. Période de questions
15. Levée de la séance

**2021-08-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 7
JUILLET 2021**

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Normand Breton et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 7 juillet 2021 tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire trésorière.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2021-08-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 14
JUILLET 2021**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 14 juillet 2021 tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire trésorière
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-08-04 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 165 466.90 \$ qui incluent les salaires.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2021-08-04.



Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE

A- Demande de réparation du Rang Sainte-Anne Est

Il sera répondu au demandeur que la réparation requise se situe sur la section de chemin qui n'est pas municipalisé et que cette demande devrait être adressée, au besoin, aux propriétaires de cette section de chemin.

B- Demande du conseil de Fabrique de Sainte-Euphémie

Une rencontre sera tenue entre les représentants du conseil de Fabrique de Sainte-Euphémie et de la Municipalité afin de discuter de l'installation du rideau qui avait été requis lors du contrat de cession de cet immeuble à la Municipalité.

6- ADMINISTRATIF

**2021-08-05 : ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-05 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DU FONDS DE ROULEMENT**

Attendu que la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud possède un fonds de roulement;

Attendu que la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud désire modifier son fonds de roulement;

Attendu que l'article 1094 du Code municipal du Québec permet la création d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice de fonctionnement courant de la municipalité;

Attendu le surplus accumulé de la municipalité;

Attendu l'avis de motion et la présentation du projet de règlement effectués lors de la séance du conseil le 7 juillet 2021;

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Denis Laprise et décrété ce qui suit:

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à modifier son fonds de roulement pour qu'il puisse atteindre la somme de 62 000\$;

ARTICLE 2

À cette fin, le conseil affecte une partie du surplus accumulé de son fonds général de la somme nécessaire pour atteindre le montant prévu à l'article 1;

ARTICLE 3

Le présent règlement abroge tout autre règlement qui pourrait être en vigueur concernant la création du fonds de roulement et plus particulièrement le Règlement 2020-06;

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi, Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- Activités de la municipalité en période de COVID

Il est requis le port du masque ou du couvre-visage pour accéder aux immeubles appartenant à la Municipalité. Le bureau municipal est ouvert aux citoyens le mercredi mais il est aussi possible de s'y rendre, sur rendez-vous, à d'autres journées.

2021-08-06 : REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT ÉCHÉANT LE 13 SEPTEMBRE 2021

Considérant l'échéance d'un emprunt de 112,100 \$ en date du 13 septembre 2021; Considérant le montant de 27 767 \$ réservé d'un emprunt concernant le projet d'aqueduc et qui doit être appliqué au projet d'aqueduc;

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien résolu d'autoriser :

- D'utiliser ce montant de 27 767 \$ lors du refinancement de l'emprunt de 112 100 \$ donnant un solde à refinancer de 84 333 \$;
- D'accepter l'offre de Desjardins d'un taux de 2,83% pour cinq (5) ans, renouvelable dans cinq (5) ans;
- D'autoriser la maire et la directrice générale à signer les documents requis pour compléter ce refinancement

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

D- Suivi budgétaire

Le suivi budgétaire au 31 juillet 2021 est déposé aux élus. Les résultats actuels rencontrent les prévisions établies en début d'année financière mais la section de la rémunération et des charges sociales pour la gestion et l'administration du bureau dépasseront les prévisions en raison des modifications opérées en mai par l'annulation de la gestion partagée avec Saint-Paul-de-Montmagny.

2021-08-07 : POLITIQUE DE CAPITALISATION

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu que les achats de biens dont la valeur est inférieure à 1 000 \$ soient affectés aux dépenses de l'année en cours et que les achats de 1 000 \$ et plus soient capitalisées selon les usages.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. TRAVAUX PUBLICS

A- Suivi du contrat pour travaux de revêtement de la Route de la Station et du Rang Saint-Joseph

Les travaux de préparation se sont bien réalisés et le resurfaçage sera complété d'ici quelques jours incluant les réparations de la Route Sirois et de la Rue Principale Ouest. Pour compléter, la couche de scellant sera ajouté sur les surfaces prévues.

B- Suivi de l'entretien des routes

Reste du gravier à ajouter sur des routes (Chemin du Grand Ruisseau, Rang Sainte-Anne Est). Également à vérifier : accotement côte de la Loutre et la présence de rocher dans la Route des Pins, deux trous d'homme doivent être ajustés sur la Route Sirois Sud et une calvette à travailler.

C- Réclamation pour réparation des routes municipales suite à des bris pour usage non conforme

Des avis seront envoyés aux personnes et entreprises qui brisent les routes municipales par l'utilisation non conforme de véhicules ou outils pour les informer que des réclamations qui leur seront faites pour réparations de tels bris à l'avenir.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

2021-08-08 : ENGAGEMENT ET FORMATION D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'autoriser l'engagement d'un nouveau pompier, Maxime Gagnon, et d'autoriser son inscription à la formation de Pompier 1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- Inspections et vérifications en sécurité incendie

Le Ministère de la Sécurité publique a transmis un document exposant leurs mandats et pouvoirs de vérifications que leur donne l'article 145 de la Loi sur la Sécurité incendie. Le bilan de leurs activités pour 2019-2021 est également inclus pour permettre de partager les bons coups et l'expérience acquise des services incendie lors de ces deux années.

9. EAU POTABLE

A- Suivi de l'installation de la génératrice

L'équipe d'Hydro-Québec doit venir vérifier l'installation avant que l'électricien complète la mise en marche de la génératrice.

2021-08-09 : ENGAGEMENT ET FORMATION D'UNE NOUVELLE RESSOURCE

Considérant que l'opératrice actuelle des réseaux des eaux potable et usées a avisé la Municipalité de son intention de mettre fin à ces fonctions, il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Normand Breton et résolu de publier un avis d'offre d'emploi pour trouver et faire former une nouvelle personne pour remplacer l'opératrice des réseaux d'eau potable et des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Chalet des loisirs

Le chalet a été défoncé au cours des dernières semaines, il ne semble pas y avoir de bris à l'intérieur, le tout a été sécurisé et il y a des rondes qui sont effectuées pour s'assurer du bon maintien des lieux.

12. RÉOLUTIONS DIVERSES

2021-08-10 : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF – AS-TU UN 20 \$ POUR DEMAIN?

Il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu d'acheter pour un montant de 500 \$ des billets pour la participation financière au Complexe culturel et sportif dans le cadre de : As-tu un 20 \$ pour demain?

Adoptée à la majorité des conseillers, messieurs Denis Laprise et Steeve Raby ayant voté contre la proposition.

2021-08-11 : INSTALLATION D'UNE BOÎTE POUR RECEVOIR DES DOCUMENTS À L'EXTÉRIEUR

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'une boîte pour recevoir des documents à l'extérieur du complexe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-08-12 : ORGANISATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la **Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud** et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE **la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud** a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

IL EST proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu :

QUE **la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud**, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

QUE deux jours d'activités soient tenus et organisés par les membres du Cercle des Fermières localement lors des deux dernières Journées de la Culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-08-13 : PARTICIPATION AU PROJET EN COMMUN EN GÉNIE CIVIL

Considérant le projet de mise en place de services techniques en génie civil et municipal qui est en élaboration avec la MRC de Montmagny et les municipalités du pôle sud;

Considérant que la Municipalité ne prévoit pas de projets majeurs en infrastructures pour les prochaines années;

Considérant l'opportunité pour la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud de participer à cette mise en commun avec des services à la pièce dont le coût annoncé est de 2 000 \$ par utilisation,

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu :

-D'adhérer à ce projet de mise en place de services techniques en génie civil et municipal pour une utilisation à la pièce au coût de 2 000 \$ par utilisation des services;

-D'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents et ententes requis pour donner force à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-08-14 : DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu d'autoriser les activités devant être tenues à l'Héritage et de permettre que des permis de boisson soient demandés par le comité organisateur pour les dates suivantes : 20 septembre, 10 octobre, 31 octobre, 13 novembre et 5 décembre 2021 ainsi que les 11 février, 18 juin et 15 juillet 2022.

Adoptée à l'unanimité.

F- Couverture d'assurance responsabilité pour activités organisées par le Comité

Cette couverture d'assurance responsabilité sera vérifiée auprès de nos assureurs et une couverture d'assurance sera demandée au besoin.

13. VARIA OUVERT

A- Suivi de l'organisation de l'écocentre

L'écocentre est situé à côté du complexe municipal et sans contrôle de son utilisation ce qui cause des inconvénients. Il sera à réfléchir pour une meilleure situation et opération.

B- Campagne Mon terrain, mon toit

En collaboration avec la CDEMM, la Municipalité de Sainte-Apolline et Place aux jeunes en région du CJE viennent de lancer la campagne Mon terrain, mon toit. Cette campagne poursuit deux volets :

- Gagner un terrain et la location d'une maison pour 12 mois;
- Faire la promotion de tous les terrains à vendre sur le territoire de la MRC.

C- Préparation de la consultation des citoyens

Une première séance de préparation sera faite le 18 août à 18h30 pour les élus.

D- Prochaines élections municipales

Elles se tiendront le 7 novembre prochain et les avis seront publiés en temps et lieu pour les citoyens.

E- Consultation des citoyens

A venir en septembre.

F- Livraison de la génératrice au Complexe

Elle se fera au cours de la semaine du 23 août.

G- Règlement concernant les animaux

Règlement à travailler (23 août) pour son adoption.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-08-15 : Demande de Permis de restauration

Il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu d'autoriser la demande d'un permis de restauration pour les activités organisées à l'Héritage par le comité organisateur des activités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Une question est posée concernant des réparations au petit parc. Des félicitations sont adressées au conseil municipal concernant les génératrices ajoutées améliorant ainsi la sécurité des citoyens.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-08-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE

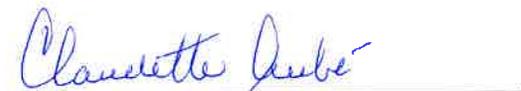
Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de lever la séance à 21h28.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière adjointe

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 11 août 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 1^{er} septembre 2021.